

Un pont entre deux mondes

Le premier club luxembourgeois d'innovation ouverte (LOIC) a vu le jour il y a peu. Il a pour vocation de réunir les start-up et les entreprises luxembourgeoises.

Véritable première au Luxembourg et dans la Grande Région, il offre de multiples activités comme des ateliers servant de lieu d'échange et de réflexion entre les membres autour des sujets liés au concept d'innovation ouverte.

De notre journaliste
Aude Forestier

Non, LOIC n'est pas le nom du dernier youtubeur à la mode, c'est le sigle du Luxembourg Open Innovation Club. Un club fraîchement créé par le Lux Future Lab, Luxinnovation et l'incubateur national d'entreprises innovantes installé à Belval, le Technoport. Porté par Nyuko, il compte déjà parmi ses membres des grands noms de la place financière et de l'industrie luxembourgeoise : la compagnie d'assurances La Bâloise, Siemens, Paul Wurth, le géant de l'acier ArcelorMittal, la BIL et ING.

Le LOIC, qui comptera à la fin du mois dix membres, a pour principal but de connecter les entreprises avec des start-up. Lors du lancement du club, jeudi, le PDG de Nyuko, Martin Guérin, a affirmé qu'il s'agissait d'«une belle opportunité pour les grandes entreprises ainsi que les start-up de dynamiser ensemble l'économie locale». Les moyennes et grandes entreprises membres du club paient une souscription annuelle. En revanche, le service est gratuit pour les start-up.

Des collaborations fructueuses

Le concept d'innovation ouverte (*open innovation* en anglais) a été popularisé aux États-Unis dans les années 2000. Henry Chesbrough, professeur et directeur du Center for Open Innovation à Berkeley (Californie) a forgé ce concept qui désigne des modes d'innovation basés sur la collaboration entre entreprises. Ce concept part d'un constat. Les grands groupes ont du mal à suivre le rythme plus qu'effréné des innovations dans leur secteur et ne désirent pas ou ne peuvent pas créer suffisamment d'innovation en interne. Les start-up, de leur côté, ont beaucoup de mal à



Photo : archives.lq

Nyuko soutient cette initiative qui fera grandir les collaborations entre les entreprises déjà bien établies et les start-up.

trouver les bonnes entreprises pour, d'une part, finaliser la conception de leur produit et, d'autre part, réaliser leurs premières ventes. L'innovation ouverte offre la possibilité aux jeunes pousses de collaborer avec des entreprises ouvertes aux principes du concept. Les firmes peuvent ainsi externaliser une partie de «leur processus d'innovation en partageant le risque inhérent», souligne

le LOIC dans un communiqué de presse.

L'activité du LOIC se divise en trois grandes parties. La première étant les appels à innovation (*innovation calls*), c'est-à-dire la recherche de start-up correspondant aux demandes d'un des membres. La seconde, les rencontres de l'innovation (*innovation datings*) sont simplement des démonstrations de jeunes entrepri-

ses en réponse à un appel, couvrant un sujet «innovant» et «particulier», devant un public de membres intéressés. Enfin, la troisième, les ateliers, sert de lieu d'échange et de réflexion entre les membres autour de sujets liés à l'innovation ouverte.

Un tout premier appel à innovation se tiendra à la fin du mois, tandis que le premier atelier aura lieu en juillet.